

L'Office cantonal des assurances sociales est un établissement de droit public autonome regroupant la Caisse genevoise de compensation et l'Office de l'assurance-invalidité. Pour relever les défis actuels liés au secteur de l'assurance-invalidité, l'OCAS recherche un-e

JURISTE AI (80%)

Classe de fonction 19

En votre qualité de juriste AI vous êtes garant-e du traitement et de la résolution de problèmes juridiques dans les dossiers contentieux et non-contentieux de l'assurance-invalidité selon les dispositions légales et réglementaires. Vous faites partie d'une équipe de 10 collaborateurs/collaboratrices et rapportez directement au responsable du service juridique.

Le ou la titulaire aura comme responsabilités / tâches principales :

- Étudier les dossiers soulevant des questions de droit formel ou matériel (y compris les conditions générales d'assurance).
- Répondre aux questions juridiques générales et offrir une consultation juridique.
- Assister les gestionnaires dans le cadre des procédures d'audition, par l'examen du dossier, la participation à l'entretien d'audition avec l'assuré-e et/ou par l'apport de tout conseil juridique.
- Rédiger des avis juridiques en réponse à des mandats et des avis de droit relatifs à des cas juridiques.
- Renseigner le public, les assurés et leurs mandataires, les professionnels de la santé et les institutions publiques ou privées sur les questions ou aspects juridiques de l'assurance-invalidité.
- Étudier les dossiers déclenchant une procédure contentieuse, y compris les recours pour déni de justice, les recours en matière de fraude à l'assurance et les actions en responsabilité.
- Rédiger les décisions en matière d'actions en responsabilité.
- Rédiger les réponses au recours (préavis), duplicques et toute autre écriture à l'attention des instances judiciaires et contrôler le suivi de la procédure écrite jusqu'à son terme.
- Représenter l'Office devant les instances de recours.
- Prendre position sur l'opportunité d'un recours en matière de droit public au Tribunal fédéral.
- Rédiger des recours en matière de droit public au Tribunal fédéral.
- Gérer des recours contre le tiers responsable.

Formation et expérience :

Vous êtes au bénéfice d'un master en droit suisse et d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine des assurances sociales. Vous disposez également de bonnes connaissances de la procédure administrative et des instruments internationaux applicables dans ce contexte. Le brevet d'avocat, et/ou le brevet de spécialiste en assurances sociales, sont des atouts. La maîtrise des outils bureautiques courants est indispensable (Word, Excel, messagerie, etc.).

Compétences particulières :

Vous êtes doté-e d'une grande aisance rédactionnelle et d'une aptitude avérée à travailler de manière indépendante, tout en sachant néanmoins vous intégrer au sein d'une petite équipe. On vous reconnaît pour votre flexibilité et ouverture au changement. Vous êtes en mesure de gérer un volume de dossiers important et des problématiques complexes, ainsi que de vous organiser de manière rapide et efficace afin de respecter les délais impartis. Votre esprit de synthèse, votre pragmatisme, votre résistance au stress et votre aisance relationnelle vous permettront de vous réaliser dans ce poste.

Entrée en fonction : dès que possible

Délai d'inscription : 4 janvier 2019

Lieu de travail : Rue des Gares 12, 1201 Genève

L'OCAS, soucieux de l'environnement, vous prie de bien vouloir adresser votre dossier de candidature complet sous format électronique à l'adresse mail suivante : recrutement@ocas.ch.

Nous vous prions de nous faire parvenir uniquement la documentation en lien avec le poste.